Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212203202-20261028-DELIB22_26-DE



Département des Côtes d'Armor
Mairie de SAINT-NICODEME

N° 22 /2026

Séance du 28 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit octobre à 18 heures, le Conseil Municipal,
Dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence
De M. CHAMPAGNE Xavier, Maire.

Date de convocation : 22/10/2026
Date d'affichage : 22/10//2026
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de Conseillers présents : 10
Nombre de procuration : 1
Nombre de suffrages exprimés : 11

Présents : CHAMPAGNE Xavier, BELLEC Camille, DAVID Christian, MOREAU Véronique, DONNIOU David, PHILIPPE Christine, GUYOMARD Éric, PINSCHOF Dimitri, DAGORNO Philippe, CAOUS Pascal.

Absents : 1 **Procuration : 1** (Mme Evelyne MÜLLER)

Délibération 22/2026 recrutement d'une Secrétaire de mairie :

Après annonce passée sur le site des emplois territoriaux, 7 candidatures ont été reçues, dont 2 répondant aux critères souhaités. Après entretien avec les postulantes et le retrait de candidature de Madame Cathy Berthier-Marchand, la candidature de Madame Claude Soiteur-Guillemin a été retenue. Elle est actuellement Secrétaire de mairie à Lescouët-Gouarec et souhaite compléter son temps de travail en rejoignant notre municipalité 2 jours par semaine (16 heures), les mercredis et vendredis. Nous sommes en attente du nouveau contrat de Lescouët-Gouarec avec la diminution des heures de Madame Claude Soiteur-Guillemin et l'autorisation du Comité Social Territorial qui se réunira le 22 janvier 2027.

Pour le mois de novembre 2026, Mme Cathy Berthier-Marchand reste en remplacement. À partir du 1er décembre 2026, et pour 3 mois, Mme Claude Soiteur-Guillemin sera en contrat à durée déterminée, puis passera en contrat définitif à partir du 1er mars 2027.

DÉLIBÉRÉ :

Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire de Saint-Nicodème
Xavier CHAMPAGNE